



Le 11 mars 2025,

La Région Normandie, le Département de l'Orne, et Terres d'Argentan Interco renouvellent leur engagement pour le développement de projets structurants sur le territoire

Après une visite du centre de tir sportif d'Argentan, financé dans le cadre du contrat de territoire 2017-2022, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Christophe de Balorre, Président du Département de l'Orne, et Frédéric Leveillé, Maire d'Argentan, Président Terres d'Argentan Interco, Président du Pôle d'équilibre territorial et rural Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche, ont officiellement signé, ce matin, un nouveau contrat de territoire pour la période 2023-2027. Il prévoit l'accompagnement de 19 projets pour un montant d'investissement prévisionnel de plus de 10,13 millions d'euros avec une participation de la Région Normandie à hauteur de près de 1,35 million d'euros et du Département de l'Orne de plus de 1,11 million d'euros.

« Nous avons mis en œuvre avec les territoires un instrument très efficace. Bon nombre de projets n'aurait pu voir le jour sans cette dynamique de contractualisation territoriale que la Région a initié en 2016. Sur la période 2017-2022, bon nombre de projets sur le territoire de Terres d'Argentan ont déjà bénéficié du soutien de la Région. Ce nouveau contrat que nous signons aujourd'hui avec le Département et l'intercommunalité traduit notre volonté de poursuivre notre engagement pour le développement de projets qui répondent aux besoins des habitants et contribuent à l'attractivité du territoire » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

Le nouveau contrat de territoire signé par la Région, le Département de l'Orne et Terres d'Argentan Interco porte sur les projets suivants :

- La rénovation de la toiture du centre aquatique d'Argentan et l'installation de panneaux solaires
- La rénovation et l'isolation de la toiture du gymnase de Trun
- La rénovation énergétique du gymnase Michel Pelchat à Argentan
- La création d'une piste cyclable Argentan-Urou
- La rénovation du Quartier des Trois Croix à Argentan
- La création d'un service d'autopartage intercommunal
- La création d'une production légumière maraîchère intercommunale à Argentan
- La création d'un tiers-lieu à Trun
- La création d'un tiers-lieu dans l'ancienne école de Saint-Georges-d'Annebecq
- La création d'un Centre Territorial de Santé à Argentan

- La création d'une maison médicale à Fel
- La rénovation de l'Ecole de Musique à Ecouché
- L'extension de la médiathèque d'Ecouché-les-Vallées
- La restauration du Fruitier et de la Maison du Jardinier au Château du Bourg-Saint-Léonard
- La création de plateaux sportifs engazonnés à Argentan
- L'aménagement du centre-bourg de Sarceaux par la création d'équipements sportifs et de loisirs
- L'aménagement de la traversée du bourg de Sévigny
- L'Opération Collective de Modernisation (OCM) du commerce et de l'artisanat porté par le PETR Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche
- La création d'ateliers-relais à Sarceau

Contact presse : Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr